L'idée recule... à Bâle

Autor(en): **E.Gd.**

Objekttyp: Article

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de

l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Band (Jahr): 15 (1927)

Heft 259

PDF erstellt am: **25.08.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-259138

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

LE

Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses Paraissant à Genève tous les quinze jours le vendredi

ABONNEMENTS

DIRECTION ET RÉDACTION

ADMINISTRATION

ANNONCES

SUISSE..... Fr 5.— ETRANGER... • 8.—

Le Numéro....

M¹¹⁰ Emilie GOURD, Pregny

M110 Marie MICOL, 14, r. Micheli-du-Crest

12 insert. 24 insert

Compte de Chèques I. 943

2 cases, 80.— 160.— La case 1 insertion: 5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1er janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (8 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMATRE: L'Idée recule... à Bâle; mais elle marche... à Neuchâtel: E. Gd. — La préservation morale de la jeunesse féminine: M. H. — Les femmes et la Société des Nations: I. la question de l'alcoolisme à la S. d. N.: Jeanne Pittet; II. les Assemblées du mois. — Conseil International des Femmes: programme des réunions de Genève. — L'Association Suisse pour le Suffrage féminin à Lausanne: Emma Porret. — De ci, de là... — Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. — Nouvelles de la «Saffa». — Carnet de la Quinzaine. — Feuilleton: La mère de Mazzini (suite et fin): J. V. d'après E. Werder. — Illustration: Le siège de la Ligue des femmes électrices à Washington.

Avis important

Vu l'absence de notre Rédactrice en chef, appelée à Prague pour les réunions du Comité Exécutif de l'Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes, au moment où devrait être mis sous presse notre prochain numéro, celui-ci paraîtra avec quelques jours de retard que nos lecteurs voudront bien excuser.

L'Idée recule... à Bâle

Des multiples votations fédérales, cantonales ou communales, qui ont eu lieu à travers la Suisse par ce dernier beau dimanche de mai, il n'en est point dont nous autres suffragistes attendions le résultat avec autant d'impatience que de celle qui a eu lieu à Bâle sur le suffrage des femmes.

Non pas que ce résultat ne fût escompté d'avance. Malgré tous les efforts, malgré la campagne vaillamment menée par les suffragistes bâloises, nous savions toutes que le succès était chose nettement impossible. Tout ce que nous espérions était de réunir un chiffre de voix en faveur de notre cause au moins égal, sinon supérieur, à celui de la votation populaire sur le même objet et dans le même canton en 1920. Il n'en a malheureusement pas même été ainsi. Alors qu'il y a 7 ans, 12.455 électeurs s'étaient prononcés contre nous et 6.711 pour nous, cette fois-ci, c'est par 14.917 voix contre 6.152 que le suffrage des femmes a été rejeté par le Peuple Souverain. L'écart entre les oui et les non s'est encore accentué. Est-ce signe que «l'Idée» recule ?... On nous taxera d'incorrigible optimiste si nous disons qu'elle recule pour mieux bondir à la prochaine occasion! mais nous croyons très certainement que le fait que cette initiative en faveur du vote féminin intégral portait malheureusement la couleur nettement marquée d'un parti politique extrême a mobilisé contre elle des forces, qu'une initiative venant de milieux modérés, ou mieux encore de milieux féminins neutres politiquement parlant, aurait sans doute ralliées.

Nous ne pouvons aujourd'hui entrer dans plus de détails sur

cette votation, mais nous publierons dans notre prochain numéro un article que veut bien nous adresser \mathbf{M}^{me} Vischer-Alioth, présidente de l'Association bâloise pour le suffrage. Et sans attendre davantage, nous disons ici aux suffragistes bâlois toute notre reconnaissance pour le bel exemple de vaillance, d'énergie et de bonne humeur qu'ils nous ont donné dans des circonstances spécialement difficiles, exemple qui est un encouragement pour nous toutes.

mais elle marche... à Neuchâtel

En effet, le Grand Conseil de ce canton vient d'adopter par 65 voix contre 17 la motion qui lui avait été présentée, il y a deux ans, de reconnaître aux femmes le droit d'éligibilité aux autorités de tutelles, soit, pratiquement le droit de juger toutes les affaires relevant des tribunaux d'enfants d'une part, et les procès en divorce de l'autre. La conquête est d'importance, et définitive, ne devant pas être soumise à l'une de ces malheureuses votations populaires qui défont si allégrement l'œuyre



Le siège de la Ligue des femmes électrices à Washington (Etat-Unis): quand aurons-nous, nous suffragistes suisses, pareil local en face du Palais fédéral?...